



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 01

Hebdos régionaux de la province de Québec

+ Nouveau-Brunswick comprehensive + Nouvelle-Écosse comprehensive + Île-du-Prince-Édouard comprehensive

Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent

DÉBUT DE L'ENQUÊTE ET DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU BAPE

LE 5 AVRIL À RIMOUSKI

Québec, le 22 mars 2004 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'enquête et de l'audience publique portant sur les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent débutera la première partie de l'audience publique **le lundi 5 avril prochain à Rimouski**.

La commission, composée de M. Michel Germain, président, et de MM. Pierre André et Jacques Locat, commissaires, a invité des personnes-ressources ainsi que des experts afin de favoriser l'échange des connaissances à l'égard de l'écologie de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent ainsi que des effets des levés sismiques en milieu marin. Le partage de ce savoir permettra d'enrichir l'analyse et la réflexion du public et de la commission.

L'audience publique aura lieu **à la salle de Bal A de l'Hôtel Rimouski, 225, boulevard René-Lepage Est, à compter de 19 heures**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. La commission siègera à 13 h en après-midi et à 19 h en soirée.

Dans le cadre de cette première partie d'audience publique, la commission visitera les endroits suivants :

Ville	Date	Lieu
Rimouski	À compter du 5 avril 2004	Salle de Bal A Hôtel Rimouski 225, boulevard René-Lepage Est
Îles-de-la-Madeleine	13-14-15 avril 2004	Centre civique de Cap-aux-Meules 460, chemin Principal Cap-aux-Meules
Gaspé	19-20 avril 2004	Salle Hector-Denis et Émilie Hôtel des Commandants 178, rue de la Reine
Sept-Îles	21-22 avril 2004	Salle Corrosol Hôtel Sept-Îles 451, rue Arnaud

Cette première partie représentera donc l'occasion, tant pour la population que pour la commission, de bien cerner la question des levés sismiques et de mettre en lumière les enjeux qui y sont associés.

LE MANDAT DU BAPE ET LA DÉMARCHE RETENUE PAR LA COMMISSION

Le 10 mars 2004, le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, donnait au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir une enquête et une audience publique sur la question des levés sismiques qui pourraient être réalisés dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et des enjeux environnementaux qui y sont liés. À la demande du Ministre, la commission formée par le président du BAPE devra examiner « notamment les enjeux et les pistes de solutions qui ont été identifiés par les experts et [...] recommander les avenues à privilégier dans une perspective de développement durable ».

L'audience sera menée par la commission selon les règles habituelles du BAPE, soit en deux parties distinctes. Lors de la deuxième partie de l'audience publique, **qui débutera le mardi 18 mai 2004**, la commission recueillera alors l'opinion et les suggestions du public concernant la question des levés sismiques et les enjeux qui y sont liés. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le sujet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale. L'information relative à la tenue de la deuxième partie de l'audience publique sera diffusée dès qu'elle sera disponible.

Le BAPE remettra son rapport au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 31 août 2004. Le Ministre disposera ensuite de 60 jours pour le rendre public.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au dossier au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski ;
- Bibliothèque du cégep de la Gaspésie, 96, Jacques-Cartier à Gaspé ;
- Bibliothèque municipale de Cap-aux-Meules, 315, chemin Principal, Îles-de-la-Madeleine ;
- Bibliothèque Louis-Ange-Santerre, 500, rue Jolliet à Sept-Îles.

Vous pouvez également consulter en tout temps le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca. Le dossier y est disponible, de même que tous les documents qui seront déposés par la commission pendant le mandat. En outre, les étapes de la consultation seront annoncées dans la rubrique *À surveiller* du site Internet de la commission. Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent consulter gratuitement le site du BAPE aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de Matane (Fonds de solidarité FTQ), 520, avenue Saint-Jérôme à Matane ;
- Bibliothèque du Vieux-Couvent, 99, place Suzanne-Guité à New Richmond ;
- Bibliothèque municipale Alice-Lane, 6 avenue Radisson à Baie-Comeau ;
- Hôtel de ville de Tadoussac, 162, rue des Jésuites à Tadoussac.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Danielle Dallaire, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M^{me} Marie-Ève Chamberland, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : sismiques@bape.gouv.qc.ca.